

MISSION LOCALE JEUNES GRAND AVIGNON

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2017

**MISSION LOCALE
JEUNES GRAND AVIGNON**




LE CAFE
Viens co
Mission
AUTOUR D'UN
LE 28 AVRIL
DANS NOS



**INSCRIPTION
POLE
EMPLOI**
Pour intégrer u
ou trouver un e
tu dois t'inscri
La Mission Loca
un atelier pour
et mettre ton C
MON PROJET PRO
EST CONCRET
MAIS J'AI DU MAL
À TROUVER UN EMPLOI



**UN PARRAIN
COMME TREMPLIN**
OBJECTIF E
Grâce à leurs expériences et le
les parrains peuvent l'aider dan
DUREE DE L'ACCOMPAGN
De 3 à 6 mois max



VISTA+
Vivez une expérie
Des séjours
la Mission Local
le projet VISTA+ (éct
stage professio
Parles-en



La Plateforme
Service Civique
Mission Lo
Structures d'accueil
Un En
Un tremplin pour l



**DEMAIN
LE BOSS
C'EST MOI!**
Une envie, une idée
Un projet, des questions
**VIENS RENCONTRER
LES EXPERTS DE LA
CRÉATION D'ACTIVITÉ**
PERMANENCES A LA MISSION LOCALE
TOUS LES 15 JOURS, LES VENDREDIS MATIN
ENTRE 9H ET 11H30
ACCÈS LIBRE SANS RENDEZ-VOUS

SOMMAIRE

Pages
3 à 5

I - Synthèse

A - Territoire d'intervention	p3
B - 2017 en quelques chiffres	p4
C - Les jeunes accompagnés en 2017	p5

Pages
5 à 8

II - L'accueil des jeunes

Un accueil numérique et multimodal en développement ...	p6
* Zoom sur : La Journée Portes Ouvertes	p7
* Zoom sur : La médiatrice de quartier Adulte-Relais	p8

Pages
9 à 12

III - L'Accompagnement vers l'Autonomie

L'accompagnement en quelques chiffres	p9
* Zoom sur : Le PACEA	p9
* Zoom sur : La Garantie Jeunes	p11
* Zoom sur : L'accompagnement des jeunes sous main de Justice en Milieu Ouvert et en Milieu Fermé	p12
* Zoom sur : Le PPAE	p12

SOMMAIRE

Pages
15 à 18

IV - L'Emploi

L'Emploi en quelques chiffres	p13
* Zoom sur : Le 1er Forum Handicap	p13
Les Entreprises Partenaires	p14
* Zoom sur : La Plateforme de Service Civique	p15
* Zoom sur : La Facilitatrice Clause d'insertion	p16
* Zoom sur : Le club AOC	p16
* Zoom sur : Les ateliers emploi	p17
* Zoom sur : Objectif alternance	p18

Pages
19 à 19

V - La Formation

La Formation en quelques Chiffres	p19
* Zoom sur : les Aides Financières	p19

Pages
20 à 22

VII - Gestion sociale et financière

A - Ressources Humaines	p20
* Zoom sur : Le Co-développement	p20
B - La répartition des subventions	p21
C - Gouvernance	p22

I - Synthèse

A- Le Territoire d'intervention

L'aire de compétence de la Mission Locale s'étend sur 10 communes

- | | |
|-----------------------------|------------------------------|
| → Avignon | → Caumont sur Durance |
| → Le Pontet | → Saint Saturnin les Avignon |
| → Vedène | → Jonquerettes |
| → Entraigues sur la Sorgues | → Sorgues |
| → Morières les Avignon | → Bédarrides |

La Mission Locale Jeunes Grand Avignon a pour but de promouvoir une action concertée visant l'insertion sociale et la qualification professionnelle des jeunes. Dans cette perspective, elle se donne les objectifs suivants :

- organiser l'accueil et le suivi des jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas scolarisés, et qui connaissent des difficultés d'insertion.
- favoriser leur information et leur orientation sur l'emploi et la formation, en prenant en compte de l'ensemble de leurs problèmes : logement, loisirs, santé, activités culturelles...
- promouvoir des échanges entre les secteurs de l'économie, du travail social, de la formation et de l'éducation afin de coordonner des efforts aujourd'hui dispersés.
- faire des propositions aux différents organismes intéressés par les problèmes de l'emploi et de l'éducation, notamment aux élus et aux pouvoirs publics.
- contribuer au développement de l'éducation permanente.

Commune de résidence	2016		2017	
	Nombre de jeunes	Nombre de jeunes	Nombre de jeunes en QPV	Jeunes en 1er Accueil
Avignon-Montfavet	3410	3260	1373	1093
Vedène	170	138	0	58
Caumont sur Durance	47	44	0	19
Entraigues sur la Sorgues	139	102	0	41
Jonquerettes	6	8	0	5
Le Pontet	624	636	229	228
Morières les Avignon	111	93	0	38
Saint Saturnin les Avignon	42	44	0	23
Sous total Grand Avignon	4549	4325	1602	1505
Sorgues	420	425	120	161
Bédarrides	68	66	0	26
Sous total Aire de Compétence	5037	4816	1722	1692
Autres	39	34	2	6
Total	5076	4850	1724	1698

B - 2017 en quelques chiffres



5156 jeunes en contact



1698 jeunes reçus en 1er accueil
dont 542 jeunes en QPV



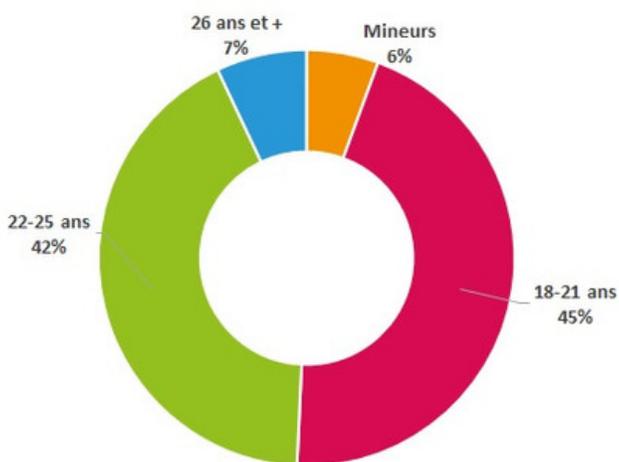
4850 jeunes accompagnés
dont 1724 jeunes en QPV



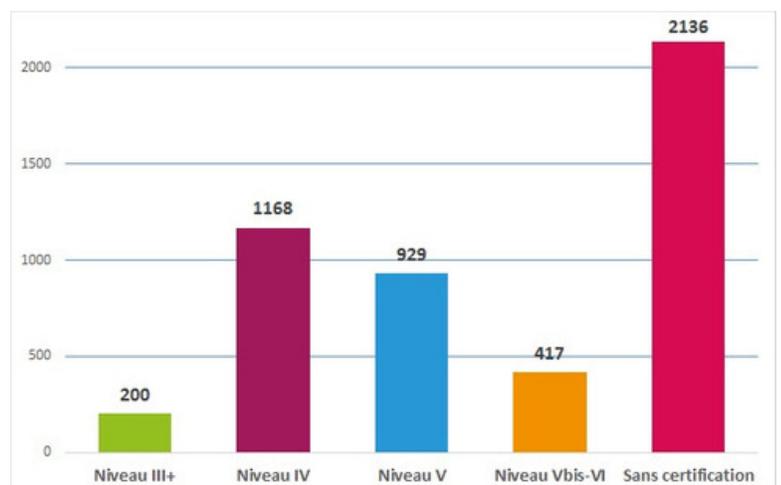
2535



2315



Niveau validé du public reçu sur la période



C - Les jeunes accompagnés en 2017



20 169 Entretiens individuels



44 616 propositions faites lors d'entretiens



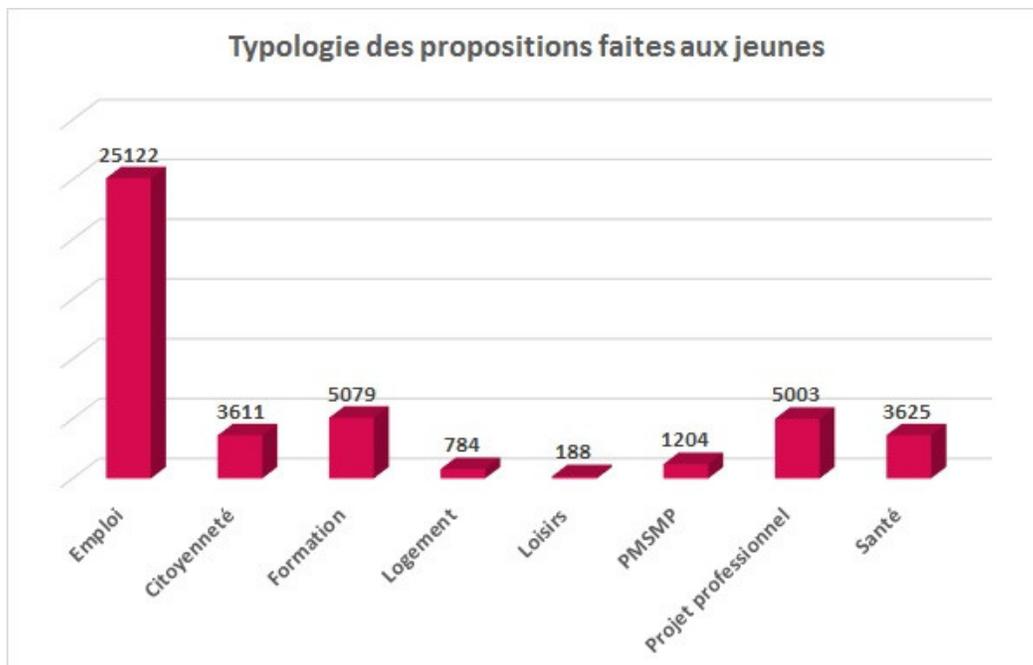
736 entrées en formation



1869 entrées en emploi



3109 Jeunes en Demande d'Insertion



II - L'accueil des jeunes

Un Accueil numérique et multimodal en développement

Les usages et la sociologie des jeunes évoluent rapidement ces dernières années. Nos accueils doivent s'adapter et s'enrichir pour répondre à leurs besoins. En 2017, nous avons poursuivi la modernisation et le renforcement de l'équipe d'accueil. L'accueil est donc plus numérique, individualisé, inscrit dans la réalité économique du territoire, immédiat et réactif.

16 conseillers en insertion Socioprofessionnelle couvrent le territoire lors de permanences d'accueil au siège, dans les quartiers d'Avignon, dans les antennes à Sorgues, Le Pontet et Vedène et lors de permanences dans les communes.

Tous les matins, un conseiller offre un service de conseil en évolution professionnelle de niveau 1 au siège. Cette intervention est animée par une chargée de projet qui informe les conseillers des opportunités du territoire afin qu'ils puissent les relayer aux jeunes. Cette Chargée de Projet intervient dans le cadre du projet Européen Mouv'Milo soutenu par le Fonds Social Européen et articule son animation avec le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

Ils ont un accès et un soutien immédiat au numérique avec des professionnels qui garantissent la lutte contre la fracture numérique à visée professionnelle.

Espace d'information et d'orientation, l'espace accueil est ouvert sur l'actualité et aux partenaires qui offrent des solutions à la jeunesse du territoire. L'actualité de la semaine défile sur un écran et les jeunes peuvent identifier les secteurs en tension du territoire et la liste des entreprises qui interviennent sur ces secteurs. Médiateurs de l'ADVSEA, éducateurs ou médiateurs du CLSPD peuvent venir faire découvrir la Mission Locale aux jeunes qui sont moins autonomes. Des matinées thématiques permettent à nos partenaires santé, création d'activité ou orientation d'apporter un service et une lisibilité de leur action aux jeunes et aux professionnels.



ZOOM SUR : LA JOURNEE PORTES OUVERTES

la Mission Locale a organisé sa première Journée Portes Ouvertes le 19 octobre 2017.



C'était l'opportunité pour les jeunes, les élus, administrateurs et partenaires de découvrir ou redécouvrir notre mission locale et l'ensemble de ses services. Les professionnels de la mission locale ont reconstruit les services accessibles dans une logique de parcours avec des animations au sein d'espaces dédiés : l'emploi, la vie quotidienne, le parcours du jeune, nos sessions de recrutement. Une table ronde a permis un échange de fonds sur la question « L'autonomie des jeunes, quels leviers ? ».

- 266 participants,
- 95% des personnes sondées satisfaites de leur visite,
- 43 personnes (jeunes et partenaires) étaient présentes pour la table ronde sur « L'autonomie des jeunes, quels leviers ? »,
- 40 entretiens de recrutements avec les 2 agences d'intérim présentes,
- 22 profils retenus suite aux entretiens de recrutement.
- Un relai important sur les réseaux sociaux.



ZOOM SUR : LA MÉDIATRICE DE QUARTIER ADULTE-RELAIS

Dès le 1er février 2017 la Mission locale a mis en place un dispositif de médiation pour permettre aux jeunes dits invisibles d'être repérés par la mission locale.

La mission d'Hanane, adulte relais, est d'aller vers les jeunes en cassant les codes de l'institution en étant à l'écoute des jeunes de leurs parents, les associations de quartier et comprendre les écarts de compréhension qui peuvent se créer entre les jeunes et la Mission Locale



En lien avec les 9 médiateurs du CLSPD de la ville d'Avignon, les 7 éducateurs de l'ADVSEA ou les animateurs des centres sociaux, Hanane Assemi engage un premier échange avec les jeunes sur leurs attentes. Elle ne parle pas de contrat, de documents administratifs ou de projet. Elle les écoute simplement, première étape indispensable à la création d'un lien. Cette étape facilite grandement l'accès des jeunes à l'institution Mission locale via les permanences de quartier ou les accueils au siège. Cette action expérimentale, s'inscrit dans le projet « Mouv'milo » qui est cofinancé par l'Etat (DDCS et Direccte) et le Fonds Social Européen.

Plusieurs médiations ont été effectuées pour comprendre la démotivation des jeunes et pour les ramener vers le droit commun. Elle leur présente leurs droits et les possibilités de se qualifier par de la formation et de l'apprentissage. Elle se déplace sur les quartiers afin d'ouvrir le dialogue et communiquer via la diffusion d'informations physiques et la distribution d'affiches pour permettre aux jeunes de participer à des événements sur le territoire.

Elle s'est notamment impliquée :

- au sein des divers événements de quartier : Fête des quartiers, Assemblée Générale, Événement Conseil Citoyen dans les quartiers, ateliers Famille dans les centres sociaux.
- au travers du lancement expérimental du Café rencontres jeunes au siège de la MLJGA. A l'occasion de cet atelier, les jeunes ont l'occasion d'exprimer leurs besoins et de proposer librement des services que la Mission Locale pourrait développer. L'idée est de reconduire l'action au sein du Média bus.

III- L'accompagnement vers l'autonomie

L'accompagnement en quelques chiffres

Les dispositifs d'accompagnement renforcé à la Mission Locale permettent aux conseillers de travailler avec les jeunes sur leurs démarches d'insertion professionnelle et sociale. Ces accompagnements se traduisent par des contacts réguliers, une mise en place d'actions (remises à niveau, enquêtes métiers, formations, stages, démarches sociales) avec pour objectif d'accès à l'emploi ou à la formation.

Accompagnement renforcé	Nombre d'entrées
PACEA	1305
dont GARANTIE JEUNES	269
PARRAINAGE	56
PPAE	646
JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE MILIEU FERME	81
JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE MILIEU OUVERT	43



ZOOM SUR : LE PACEA

En 2017 les Missions locales ont la responsabilité de mettre en œuvre le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie.

Créé par l'article 46 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels qui rénove le droit à l'accompagnement des jeunes, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales.

Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification et à la volonté des jeunes « d'arrêter de les mettre dans des cases ».

Quel est le public cible pour le PACEA ?

- tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus ;
- prêts à s'engager dans un parcours contractualisé d'accompagnement.

Quelles sont les modalités d'entrée dans le PACEA ?

Avant toute entrée en PACEA ou toute orientation vers un partenaire, un diagnostic initial réalisé entre le conseiller et le jeune permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes du jeune ainsi que les compétences acquises.

Le jeune et le conseiller ont un mois pour contractualiser un parcours d'accompagnement après le premier entretien.

L'engagement des jeunes dans le PACEA se matérialise par la signature d'un contrat avec la Mission locale de parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie (formulaire cerfa).

À NOTER : aucun jeune ne pourra entrer en Garantie jeunes sans avoir simultanément ou au préalable intégré un PACEA et donc effectué un diagnostic initial.

Quelles sont les modalités d'accompagnement dans le PACEA ?

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

À l'entrée dans le PACEA, le conseiller détermine, au moyen des conclusions du diagnostic initial, la durée de la ou des premières phases d'accompagnement. Ces phases sont adaptées aux projets et aux attentes du jeune.

Les objectifs et le contenu de chaque phase sont définis avec le jeune et ils font l'objet d'une évaluation à leur terme, afin de mesurer avec lui sa progression vers l'emploi et l'autonomie.

Chaque phase d'accompagnement peut comporter :

- Des périodes de formation ;
- Des situations professionnelles, y compris des périodes de mise en situation en milieu professionnel ;
- Des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel ;
- Des actions portées par d'autres organismes susceptibles de contribuer à l'accompagnement.

Le conseiller peut mobiliser l'ensemble de l'offre de services de la Mission locale dans le cadre du PACEA : contrats aidés, accompagnement à la création d'activité, parrainage, mission de service civique...

En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, une allocation peut être accordée à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement ses démarches d'insertion vers et dans l'emploi et l'autonomie.



ZOOM SUR : LA GARANTIE JEUNES

La Garantie Jeunes est la modalité la plus intensive du PACEA.

Elle vise :



- les jeunes de 16 à 25 ans révolus, ni en emploi ni en formation, ni à l'école et qui sont dans une grande précarité sociale
- les entreprises qui les accueillent, pour leur faire découvrir le potentiel des jeunes.

Elle consiste en un accompagnement intensif vers l'emploi associé à une aide financière.

Depuis 2013 la Mission Locale conduit avec succès ce dispositif. Depuis le démarrage de l'action, 2017 marque le 1000ème jeune ayant bénéficié de la Garantie jeunes, 84,7% d'entre eux ont démarré une situation professionnelle.

LES CHIFFRES :

- 268 entrées
- 397 jeunes en accompagnement
- 27 partenaires impliqués
- 68 entrées en formation
- 371 Contrats signés
- 13 Contrats en alternance
- 6 Services civique
- 64 PMSMP
- 57 % de sorties positives

Le 2 octobre a eu lieu le 1er rallye de la Garantie Jeunes : 5 équipes composée de jeunes et de chefs d'entreprises ont participé à une chasse au trésor de 8km à travers la ville jalonnée d'énigmes à résoudre. L'évènement a permis aux jeunes de développer le dépassement de soi, l'entraide et l'esprit d'équipe, et de découvrir le territoire.



Garantie Jeunes

LES ATELIERS ESTIME DE SOI A LA GARANTIE JEUNES

Grace au soutien exceptionnel de la direccte et fort du diagnostic du besoin des jeunes bénéficiaires de la garantie jeunes nous avons animé un dispositif autour de l'estime de soi.

En effet, l'un des constats majeurs des professionnels de la GJ est la souffrance psychique des jeunes (situation d'échec, précarité) d'une part, et d'autre part leur état d'esprit de fatalité qui les conduit à ne regarder que les aspect négatifs les empêchant d'imaginer un avenir positif.

Nommé « *la confiance c'est comme la montage, ça se gagne* », l'action animée par une psychologue formatrice a pour objectifs de faire prendre conscience aux jeunes de leur part de responsabilité, de trouver les leviers leur permettant de passer d'une posture de spectateur (attentiste/ habitude de prise en charge) à acteur (dépassement des peurs et droit à l'essai erreur et identification de leurs ressources). Elle est intervenue 12 jours au travers de formations théoriques des professionnels puis au travers de la co-animation d'ateliers pratiques auprès de collectifs de jeunes.

Grace à un travail sur les peurs (inconnu, échec ou réussite) l'objectif est de permettre de les mettre en mouvement vers des actions qui feront évoluer leur quotidien, puis leur façon de gérer leur vie. En deux étapes l'action a permis de former et transférer aux professionnels de la GJ les outils et méthodes d'accompagnement à l'estime de soi, puis à les soutenir dans l'animation des collectifs de jeunes sur des ateliers renforçant leur pouvoir d'agir.



ZOOM SUR : L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE EN MILIEU OUVERT ET EN MILIEU FERME

Prévenir la récidive des jeunes sous-main de justice est une préoccupation majeure des partenaires du territoire. Deux postes de conseillers justice milieu fermé et ouvert sont portés par la mission locale à cet effet.

La nouveauté 2017 repose sur l'ouverture d'une permanence dans les locaux de la PJJ une fois tous les 15 jours depuis l'automne.

Les conseillers interviennent auprès des jeunes mineurs et majeurs sous-main de justice au sein des établissements pénitentiaires (milieu fermé) ou au sein des services du SPIP et de la PJJ (milieu ouvert). Ils ont des portefeuilles d'accompagnement restreints et travaillent dans le cadre d'un partenariat très resserré avec les éducateurs, conseillers de l'administration judiciaire et pénitentiaire. L'objectif est de construire les conditions de l'engagement concret dans un projet emploi formation pour éviter la sortie sèche et/ou la récidive.

- Les jeunes nécessitent une attention et disponibilité particulière des conseillers de la mission locale car ils cumulent plusieurs handicaps : un niveau de qualification faible et des difficultés à définir un projet professionnel adapté, problèmes de revenus, problème de logement, problèmes sociaux. "Or, l'accès à l'emploi constitue un facteur clé de la sortie des parcours de délinquance, insistent les ministères dans leur communiqué, en ce sens, accompagner ces jeunes vers l'emploi contribue à lutter contre la récidive".
- La prise en charge des jeunes démarre par un diagnostic partagé entre le conseiller référent et le SPIP ou la PJJ, plus la mise en place d'un accompagnement global orienté solutions en termes d'emploi, formation, logement, mobilité, aides financières.



ZOOM SUR : LE PARCOURS PERSONNALISÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

Les jeunes qui s'inscrivent à pôle emploi et qui ont besoin d'un accompagnement global, cumulant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle sont orientés vers la mission locale. Ils conservent bien entendu le recours aux services et opportunités de Pôle Emploi.

La convention de partenariat renforcé met l'accent sur la complémentarité et l'ouverture des offres de services aux jeunes. Ainsi cela se traduit par des permanences des forums communs dans les quartiers dans le cadre de l'Équipe Emploi Insertion dont Pôle Emploi est pilote.

Afin d'accroître la réactivité de prise en charge des jeunes, les partenaires ont testé en 2017 la mise en place de permanences d'accueil de la Mission Locale au sein des agences Pôle Emploi de Joly Jean et Réalpanier.

- Un exemple de collaboration renforcée a été l'implication de la Mission Locale dans le cadre du Job dating commerce organisé à Auchan Le Pontet. La Mission Locale a orienté des jeunes pour répondre aux offres d'emploi proposées par les grandes enseignes (Employé de libre-service, préparateur de commande, vendeur, caissière). Elle a par ailleurs tenu un stand toute la journée pour préparer, orienter et soutenir les jeunes.



N - L'Emploi

L'Emploi en quelques chiffres

Situation en entreprise	Détail	Nb de situation
CDI	CDI classiques	235
	Contrats aidés	28
	Création/reprise d'entreprise	8
CDI TOTAL		271
CDD	CDD classiques	875
	Contrats aidés	120
	CDD courts (intérim/saisonnier)	466
	Alternance	137
CDD TOTAL		1598
Immersion	PMSMP	1056
	Service Civique	93
IMMERSION TOTAL		1149
PERIODES ENTREPRISE TOTAL		3018

576 entreprises ont été mobilisées dans le parcours des jeunes.

284 entreprises ont déposé 588 offres pour 1301 postes de travail sur lesquels 4978 candidatures ont été adressées.



ZOOM SUR : LE PREMIER FORUM HANDICAP

Le 14 novembre 2017, la Mission Locale Jeunes Grand Avignon a organisé à l'occasion de la "semaine pour l'emploi des personnes handicapées" 2 actions :



- un forum emploi de type Job Dating le matin : **7 entreprises locales** se sont mobilisées et ont accueilli **42 jeunes** ayant une reconnaissance de Handicap (RQTH) pour une trentaine de postes. Le Job dating a facilité l'échange sur les attentes des employeurs et la possibilité pour les jeunes de faire valoir leurs atouts pour les postes proposés.

- une session de recrutement avec parcours handicap dans le magasin IKEA, l'après midi : Une dizaine de jeunes ont fait l'expérience d'un parcours sensoriel pour se repérer pour éprouver la situation de handicap. Ils ont ensuite participé à des entretiens de recrutement.



ENTREPRISES PARTENAIRES



Travaillons ensemble

Pierre & Vacances



MINISTÈRE DE LA JUSTICE





ZOOM SUR : LA PLATEFORME DE SERVICE CIVIQUE



Nouveauté 2017 : la Mission Locale devient plateforme de service civique, ainsi elle peut mettre à disposition des jeunes en mission d'intérêt général au sein de structure assurant une mission civique et citoyenne.

Nouveauté 2017 : la mission locale devient plateforme de service civique, ainsi elle peut mettre à disposition des jeunes en mission d'intérêt général au sein de structure assurant une mission civique et citoyenne.

Dans le cadre d'un agrément de l'UNML, la mission locale jeunes grand Avignon porte ce service de mise à disposition des jeunes de 16 à 25 au sein de structures associatives, d'ONG, des établissements publics et des collectivités territoriales. La mission locale assure une mission d'intermédiation. 22 missions peuvent être proposées aux jeunes sur les thèmes de la Solidarité, la Santé, l'Education pour tous, la Culture et Le Loisir, l'Environnement, La citoyenneté Les jeunes touchent environ 570€ par mois.

La fonction d'intermédiation offre plusieurs services :

- Conseil sur le pré-recrutement au regard des besoins de la structure et proposition de solutions parmi les 22 fiches de l'agrément.
- Proposition de candidats volontaires
- Entretien de sélection (collectif et individuel)
- Gestion administrative de la mise en œuvre de la convention, du paiement avec l'ASP ainsi que du suivi.



- Mise en place de la planification des sessions de formation obligatoire pour les services civiques (formation de citoyenneté et Prévention et secours civiques de niveau 1)
- Médiation en cas de difficultés rencontrées par le jeune et/ou la structure d'accueil.
- Gestion du service civique ambassadeur (recherche de candidats intéressés par la mission de service civique volontaire).

La Préfecture de Vaucluse, la Mission Locale Grand Avignon et la Ligue de l'enseignement de Vaucluse organisent le 9 novembre 2017, un forum d'information et de recrutement sur le Service Civique à la Mission Locale. Des volontaires ont témoigné de leurs engagements lors d'un temps de présentation du dispositif.

Ce projet est soutenu par le FSE.

La Mission locale assure la promotion du Service civique





ZOOM SUR : LA FACILITATRICE DE CLAUSES D'INSERTION

Les clauses sociales sont des dispositions prévues par le code des marchés publics pour favoriser le retour à l'emploi des personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle.

Ce dispositif vise à développer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi en s'assurant auprès des entreprises qu'elles en recrutent un pourcentage afin de répondre aux besoins des marchés publics. Cela peut être des jeunes de moins de 26 ans sans qualification, des demandeurs d'emploi de plus de 12 mois, des bénéficiaires des minima sociaux, des travailleurs handicapés, et toute personne rencontrant des difficultés particulières dans son accès ou retour à l'emploi.

Elle assure la promotion du dispositif et l'appui stratégique et méthodologique aux acheteurs publics
En amont : aide à l'identification des opérations susceptibles d'être causées, définition des modalités et calcul du nombre d'heures, appui à la rédaction du DCE et à l'analyse des offres si l'insertion est un critère d'attribution.

- Après l'attribution du marché : accompagnement à la mise en œuvre opérationnelle de la clause, suivi et contrôle des engagements d'insertion des entreprises.
- En 2017, sur le territoire du Grand Avignon, les clauses d'insertion ont généré 76 162 heures d'insertion ce qui correspond à 42 ETP.
- 347 personnes ont bénéficié d'un emploi, souvent d'un accompagnement social et parfois d'une formation.
- Quelques exemples : Construction, rénovation, entretien extérieur et intérieur, distribution de documents ou de repas auprès des habitants, remplacement temporaire de personnel mais aussi achat responsable de fournitures.



ZOOM SUR : LE CLUB AOC

2017 : lancement du Club Entreprises AOC pour les entreprises « Agiles, Optimistes et Créatives ».

Nous proposons une animation permettant aux Entreprises, jeunes et institutionnels d'échanger leur point de vue et trouver ensemble de nouveaux leviers pour « rajeunir les entreprises du territoire ».

L'un des principaux freins évoqués au recrutement et au maintien dans l'emploi des jeunes est moins la compétence technique que le savoir être du jeune. Le club permet d'accompagner l'entreprise à prendre conscience et faire connaître sa culture d'entreprise de sorte de garantir l'adéquation entre la culture du jeune recruté et celle de l'entreprise.



Au travers du dialogue, les entreprises mesurent l'importance de construire un parcours d'intégration et des échanges réguliers avec les jeunes pour leur permettre de comprendre et connaître les règles informelles et pratiques de l'entreprise.



ZOOM SUR : LES ATELIERS EMPLOI



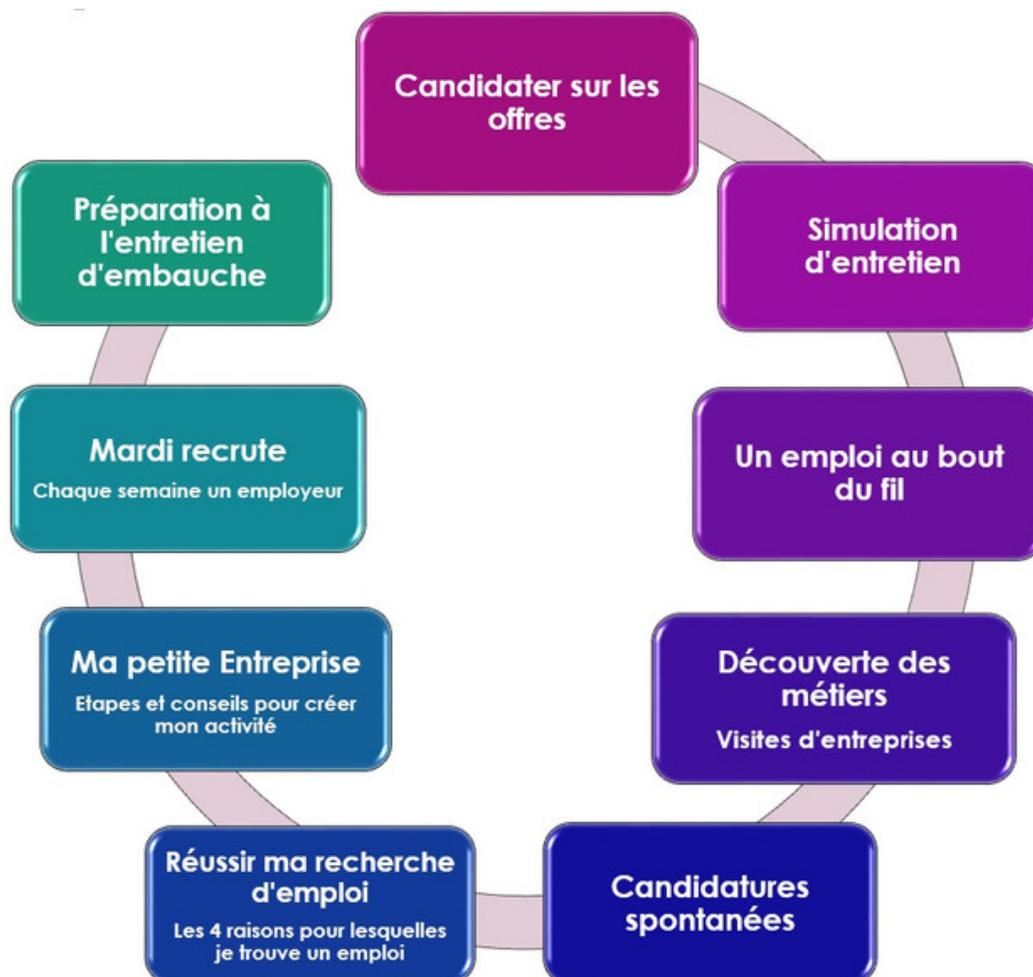
La Mission Locale a créé une offre de service d'intermédiation jeunes/entreprises pour rapprocher l'offre et la demande d'emploi des jeunes.

L'action "Pass'Emploi" a pour but d'acculturer les jeunes aux codes des entreprises et d'impliquer les employeurs sur les actions pour repérer leurs futurs collaborateurs et ainsi rapprocher l'offre et la demande d'emploi sur le territoire. Il s'agit de faciliter l'intermédiation jeunes/entreprises et l'inclusion sociale des publics les plus en difficulté. Sont proposés des sas de découverte des métiers, de connaissance des codes et des prérequis, mais aussi des recrutements directs avec des sessions de préparation le cas échéant.

Tous les mardis, une entreprise partenaire est présente à la Mission Locale pour assurer un recrutement, c'est l'action Mardi'Recrut.

LES CHIFFRES :

-  - 118 entreprises ou partenaires différents ont été mobilisés,
-  - Parmi eux, 51 se sont impliquées au sein d'actions collectives : recrutement, découverte métier, présentation des codes de l'entreprise,
-  - 167 offres d'emploi ont été collectées pour 952 postes
-  - 108 jeunes ont été recrutés suite aux recrutements collectifs,
-  - 1172 participations de jeunes à des sessions de préparation ou de recrutements ont été recensées.





ZOOM SUR : OBJECTIF ALTERNANCE

Promouvoir l'accès à l'apprentissage et à l'alternance : vers un plan d'action local partenarial

La Mission Locale a dédié 2 Conseillères pour booster l'accès des jeunes à l'alternance, elles travaillent 3 axes :

*La mobilisation et la préparation des jeunes

- Le jeune intéressé par l'alternance participe à une Information collective concernant l'accompagnement proposé pour l'aider à construire son projet d'alternance. Lui est rappelé le fonctionnement de l'apprentissage et les étapes clés pour réussir à signer un contrat
- S'il adhère, il va démarrer l'accompagnement par une phase de diagnostic qui permet de dégager une vision 360° pour déterminer les priorités de son plan d'action au regard de l'objectif retenu.
- Il va ensuite alterner entre RDV individuel et collectif interne ou externe : découverte de l'apprentissage, des métiers, visite de CFA et d'entreprise, mise en place d'immersion, en interne ateliers de TRE, préparation et simulation d'entretien, droits & devoirs en entreprise, accompagnement des jeunes sur des salons, forums de l'emploi... Une fois le projet défini et consolidé, il est accompagné dans le volet prospection. Les jeunes sont aussi soutenus pour s'inscrire sur BREA et pour rechercher des offres en ligne.

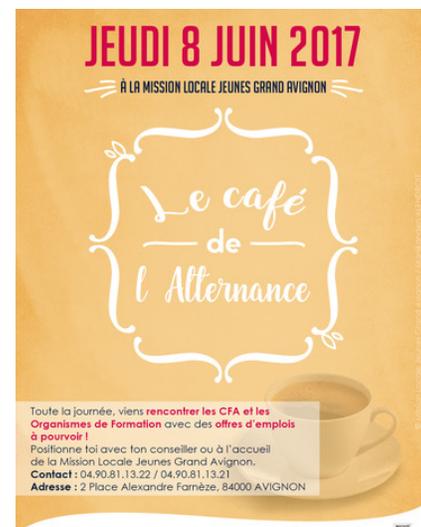
*La mobilisation et l'articulation avec le partenariat :

Des réunions régulières avec les CFA permettent d'identifier les prérequis, les actualités et les besoins transverses de promotion de certaines filières et/ou métiers. Un plan d'action local de « promotion de l'apprentissage et rapprochement des jeunes » a été travaillé. La concrétisation de ces partenariats a plusieurs impacts :

- Orientation de jeunes par des CFA et OF vers les informations collectives pour une entrée en parcours facilitée
- Organisation de visite : portes ouvertes de CFA, d'entreprises, de manifestations comme le « Parcours de l'Art » qui valorise les métiers de l'artisanat d'art.
- Organisation de 2 évènements « Café de l'apprentissage » à la mission locale, sous format de « job dating », le premier avec des CFA et l'autre avec des entreprises. Plus de 40 participations à chaque fois et une satisfaction des recruteurs et des jeunes.

*Actions mises en œuvre pour appuyer la recherche et la conclusion d'un contrat d'apprentissage :

Prospection ciblée des entreprises du territoire sur la base des jeunes mobilisés et ayant validé leur projet de métier, travail en partenariat avec les CFA en lien avec leurs entreprises partenaires, organisation de nombreux recrutements collectifs et notamment en lien avec l'ARDML qui organise « les métiers à liker » avec 5 CFA de PACA qui ont un déficit d'orientation de jeunes.



Cafés de l'apprentissage les 08 et
15/06/2017

V - La formation

La formation en quelques chiffres

Type de Formation	Nb entrées en situation	Nb jeunes entrés en situation
AFPR	1	1
Conseil Régional	464	416
Divers	148	140
EPIDE	10	9
Ecole de la 2ème Chance	1	1
Engagements EAV-Formation	105	74
POE Collective	4	4
POE Individuelle	2	2
TOTAL	735	622

ZOOM SUR : LES AIDES FINANCIERES

Fonds Local d'Aide aux Jeunes (FLAJ) du Conseil Département (3 territoires)



346 jeunes
bénéficiaires



462 demandes
traitées



173 488 euros
attribués



501.40 euros
d'aide moyenne

Crédit Mobilité de la Région PACA



104 jeunes
bénéficiaires



116 demandes
accordées



3351.30 euros
attribués



30.15 euros
d'aide moyenne

VI - Gestion sociale et financière

A - Les Ressources Humaines

L'effectif de la Mission Locale au 31/12/2017 est de 50.47 ETP dont 29.11 ETP dédiés à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes.

L'effectif est composé de 38.97 femmes et 11.5 hommes (en ETP)

Formations :

Tous les salariés ont bénéficié d'au moins une formation en 2017, ce sont au total 1370 heures de formation qui ont été réalisées. De nombreuses formations ARDML ont été mobilisées comme des formations sur la Laïcité, le développement du numérique, la mise en œuvre du CEP, la fonction de délégué du personnel...



L'équipe de la Mission Locale réunie lors de la Mission Locale Verte de septembre 2017

ZOOM SUR : LE CO-DEVELOPPEMENT

Les salariés de la Mission Locale Jeunes Grand Avignon développent leur pouvoir d'agir dans le cadre d'une Équipe Autonome Responsable et Solidaire



Mise en pratique du pouvoir d'agir le 18/09/2017

A l'occasion de la Mission Locale Verte du 18/09/2017, tous les salariés de la Mission Locale ont commencé à travailler à devenir une "EARS" (Équipe Autonome Responsable et Solidaire).

Les sessions sur le codéveloppement ont débuté en 2017 et se poursuivent en 2018 grâce au financement de l'ANACT et avec le soutien du cabinet conseil et coaching INTELLEXI.

Le but de ces travaux est de soutenir la créativité et l'initiative des salariés en permettant de construire une gouvernance qui facilite l'Intelligence Collective.

L'équipe deviendra autonome dans ses actions en respectant toutefois un cadre établi par la gouvernance de l'action composée de l'équipe de Direction, des Chargés de Projet et des Délégués du Personnel.

B - La répartition des subventions

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
Sources	Principal	Spécifique	Total
ETAT	633 047	747 217(1)	1 380 264
COMMUNES ET GRAND AVIGNON (GA)	346 189 (2)	56 245 (3)	402 434
REGION (CR)	321 118	43 410(4)	364 528
ANACT		13 994	13 994
Action logement Nord		20 000	20 000
DEPARTEMENT (CG)	45 000	51 061(5)	96 061
TOTAL	1 345 354	931 927	2 277 281

(1) ARS, Contrat de Ville, Pôle Emploi, DIRECCTE Justice, FIPJ Justice MF, SPIP Justice MO, Garantie Jeunes, Emplois d'Avenir, FIPD Justice MO, FONJEP, Réussite Apprentissage

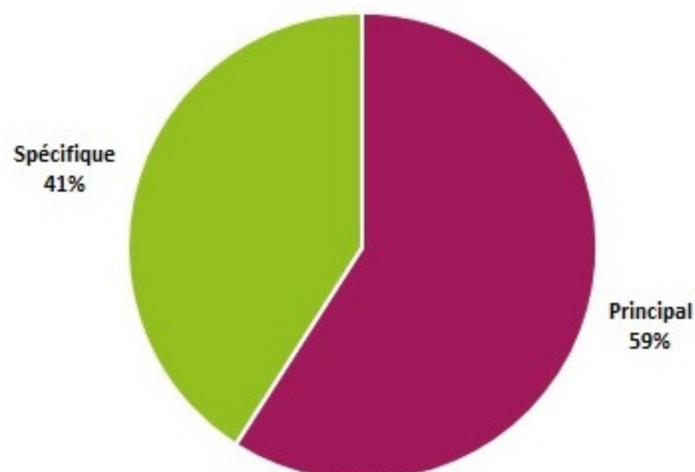
(2) Grand Avignon, Sorgues, Bédarrides

(3) Contrat de Ville, GA Pass Emploi

(4) PSAD, Contrat de Ville, Parrainage,

(5) FSE Pass Emploi, santé, clause d'insertion

Répartition des subventions



Répartition par financeur



C - Gouvernance

Le Conseil d'Administration de la Mission Locale se compose de quatre collèges

COLLEGE DES ELUS

Mme Michèle DUMONT, 1ère Adjointe au Maire de Vedène, Conseillère Communautaire, Présidente de la Mission Locale Jeunes Grand Avignon

M. Thierry LAGNEAU, Maire de Sorgues représenté par M. Ronan PATURAUX, Conseiller Municipal de Sorgues

M. Joël GUIN, Maire de Vedène, Vice-Président du Grand Avignon

M. Guy MOUREAU, Maire d'Entraigues, Vice-Président du Grand Avignon

Mme Isabelle PORTEFAIX, Adjointe au Maire d'Avignon, Conseillère Communautaire

Mme. Nathalie GAILLARDET, Adjointe de quartier de la ville d'Avignon, Conseillère Communautaire

M. Renaut MUSELIER, Président du Conseil Régional PACA, représenté par Mme Sonia ZIDATE, Vice-Présidente

Mme. Corinne TESTUD-ROBERT, Vice Présidente du Conseil du Conseil Départemental

COLLEGE DES ADMINISTRATIONS

Mme la Directrice de l'Unité Territoriale de Vaucluse DIRECCTE PACA

Mr le Directeur Territorial de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

Mme la Directrice du Département de la Cohésion Sociale de Vaucluse

M. le Directeur Territorial de Vaucluse de Pôle Emploi

M. le Président de la Caisse Départementale d'Allocations Familiales

M. le Directeur Académique des services de l'Education Nationale (DASEN)

M. le Chef de Projet Contrat de Ville du Grand Avignon

M. le Directeur Centre Social Espace Pluriel

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

M. le Directeur du Service Prévention Spécialisée de l'Association Vauclusienne de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

M. le Président de Grand Avignon Initiative

M. le Directeur du Centre Social d'Orel

M. le Directeur de Méditerranée Formation

M. le Président de APROVA 84

M. le Directeur d'API Provence

M. le Président du Centre Social l'Espélido à Montfavet

M. le Directeur du CODES

COLLEGE DES PARTENAIRES SOCIAUX

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

M. le Secrétaire Général de la CFDT

M. le Président de la Chambre des Métiers

M. le Secrétaire Général de l'UD-CGT

M. le Président de la Chambre d'Agriculture

M. le Secrétaire Général de la UD-FO

M. le Président de l'Union Patronale de Vaucluse

M. le Secrétaire Général Départemental de FSU

Nos permanences d'accueil et horaires

	LIEUX D'ACCUEIL	☎ / Fax	PERMANENCES D'ACCUEIL
AVIGNON – Permanences QUARTIERS et EEI	ROCADE Le Vinci - 2 place Alexandre Farnèse 84 000 AVIGNON mla@missionlocale-avignon.asso.fr	☎ 04.90.81.13.00 Fax: 04.90.81.13.39	1ères INSCRIPTIONS le lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 12h. Vous serez ensuite accueillis sur RDV par votre référent unique.
	QUARTIERS OUEST Mairie Ouest 30 avenue Monclar 84 000 AVIGNON	☎ 04.32.76.84.85	Jeu de 8h30 à 12h sans RDV
	QUARTIERS EST Mairie annexe Nord 34 avenue Jean Boccace 84 000 AVIGNON	☎ 04.13.60.50.49 Fax: 04.90.88.34.04	Jeu de 14h à 17h sans RDV
	QUARTIERS SUD Mairie annexe <u>Saint Chamand</u> 8 avenue François Mauriac 84 000 AVIGNON	☎ 04.90.87.23.02 Fax: 04.90.87.84.80	Mardi de 9h à 12h sans RDV
	MONTFAVET SIP - Centre social de l' <u>Espélido</u> 176 rue du Galoubet 84 140 MONTFAVET	☎ 04.90.23.77.77 Fax : 04.90.23.77.73	Mardi de 9h à 12h sans RDV
COMMUNES	ANTENNE du PONTET Espace Ressources - 1 avenue Pasteur 84 130 LE PONTET	☎ 04.90.03.09.61 ☎ 04.90.03.09.51 Fax: 04.90.03.09.59	Lundi, jeu de 9h à 12h sans RDV Autres jours sur RDV sauf Vendredi
	ANTENNE de SORGUES Espace de l'Emploi, de la justice et du droit 86 avenue du Général de Gaulle 84 700 SORGUES	☎ 04.86.19.90.60	Accueil sur RDV le Mardi et Jeu de 8h30 à 12h00
	ANTENNE de VEDENE C.C.A.S. Pôle médico-social Jean Jaurès 209 place du petit pont 84 270 VEDENE	☎ 04.90.23.78.38 Fax: 04.90.31.10.01	Mardi, mercredi et jeu 9h-12h sans rendez vous Mercredi et jeu après-midi sur rdv.
	Permanence sur BEDARRIDES Espace Jeunes – 15 cours <u>Bouquimard</u> 84 370 BEDARRIDES	☎ 04.90.33.03.90 ☎ 06.09.21.28.78 Fax: 04.90.33.19.46	1 ^{er} et 3 ^e Mercredi du mois Accueil uniquement sur RDV (au tél ci-contre)
	Permanence sur ENTRAIGUES Espace Jeunesse – 100, av <u>Fossombrone</u> 84 320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	☎ 04.90.83.66.42 Fax: 04.90.83.49	Mardi tous les 15 jours de 8h30 à 12h Accueil sur RV pris au CCAS
	Permanence sur MORIERES CCAS – Mairie - Avenue Pierre Charles de <u>Sérignan</u> 84 310 MORIERES LES AVIGNON	☎ 04.90.33.56.42 Fax: 04.90.33.56.48	Lundi de 13h30 à 17h sans RDV
CP	Permanence au CENTRE PENITENTIAIRE 84 130 LE PONTET	Contact Mission Locale ☎ 04.90.81.13.20	Permanences mardi et jeu matin
SPIP	Permanence au SPIP Route de Montfavet	Contact Mission Locale ☎ 04.90.81.13.20	Permanence le jeu de 8h30 à 17h30
PJJ	Permanence à la PJJ UEMO 2, rue Victor Hugo 84000 AVIGNON	Contact Mission Locale ☎ 04.90.81.13.20	Permanence Lundi tous les 15 jours de 13h30 à 17h30
CYBER	Atelier CYBER Le Vinci - 2 place Alexandre Farnèse 84 000 AVIGNON	☎ 04.90.81.13.24 Fax: 04.90.81.13.39	Tous les jours sauf le Mercredi après-midi
GJ	Garantie Jeunes 82 route de Montfavet 84 000 AVIGNON	☎ 04.90.88.62.63	Tous les jours